

## Mentions Légales

**Raison sociale :** EST COFFRE

**Forme juridique :** SASU au capital de 1 000 €

**RCS :** 938 878 923 R.C.S. Épinal

**SIREN :** 938878923

**SIRET :** 93887892300011

**NAF/APE :** 8020Z (Activités liées aux systèmes de sécurité)

**Siège social :** 9 rue du Pré Vauthier, 88330 Portieux, France

**Président :** Nicolas Maire

**Contact :** [contact@est-coffre.fr](mailto:contact@est-coffre.fr) | +33(0)971185383

## Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales de Vente de produits (les « Conditions Générales de Vente ») sont établies par la société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) EST COFFRE. Toutes les ventes, travaux, fournitures de produits (matériel et/ou logiciel et/ou services) sont soumis aux Conditions Générales de Vente, qui font partie intégrante de l'accord entre les parties. Toute dérogation éventuelle ne sera valable que si elle a été acceptée expressément par écrit par EST COFFRE.

## Commandes

Les informations mentionnées sur les tarifs, catalogues ou tout autre document mis à disposition du client sont données à titre indicatif. Préalablement à toute commande, le client s'entourera de tous les conseils nécessaires et s'assurera que les produits qu'il projette d'acquérir auprès d'EST COFFRE correspondent à ses besoins et à l'usage qu'il compte en faire. En aucun cas EST COFFRE ne garantit l'aptitude d'un produit à répondre à un problème particulier qui serait propre à l'activité du client. EST COFFRE n'assumera aucune responsabilité à cause d'une erreur de choix ou d'appréciation du client. Sauf disposition écrite contraire, chaque commande implique d'office l'acceptation des Conditions Générales de Vente par le client, et son accord que celles-ci prévalent sur toute autre disposition, en ce compris ses propres conditions générales d'achat. En cas de commande additionnelle, les conditions consenties pour la commande initiale ne seront pas appliquées automatiquement ; toute commande additionnelle sera basée sur le tarif courant.

## Prix

Sauf disposition écrite contraire, les prix s'entendent toujours hors taxes sur base du tarif courant. La TVA et les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de la facturation, et sont à charge du client. Les tarifs peuvent être demandés par téléphone ou mail ou demandés sur le lieu du chantier. Le temps de main d'œuvre est obligatoirement facturé à l'heure et le temps supplémentaire éventuel sera décompté par heures indivisibles même si le travail prend moins de temps. Les devis offres de prix, remises, communications, contrats, documents commerciaux et techniques ne peuvent pas être reproduits ni communiqués à des tiers. Tout usage, reproduction ou communication de documents, sans l'accord écrit d'EST COFFRE est interdit et expose de fait le destinataire des offres à des poursuites en justice.

## Frais de Déplacement et Hébergement

Sauf convention contraire, le départ s'effectue de l'atelier d'EST COFFRE et le tarif est calculé en suivant le trajet fourni par les assistants de conduits (Waze, Google Maps, etc.) sans détours injustifiés et non pas en ligne droite sur une carte. Le prix de déplacement peut évoluer en fonction des fluctuations du prix du carburant et des péages. Dans certains cas un forfait pour le stationnement pourra également être ajouter au devis. Pour tout déplacement à plus de 200 km, un forfait pour les frais d'hébergement pourra être ajouter au devis.

## Livraison et Installation

**Transport des marchandises (coffres-forts, serrures et autres produits de sécurité)** Sauf convention contraire, le transport des marchandises s'effectue au départ de l'atelier d'EST COFFRE. Sur demande expresse, le client pourra vérifier les produits avant le transport. Sauf demande expresse du client, le transport sera organisé par EST COFFRE à la charge du client, selon les conditions du transporteur.

**Livraison et installation** Les marchandises sont livrables au rez-de-chaussée, sans marches et d'accès aisé. Les prix d'installation ou de montage (le cas échéant, incluant les serrures) sont établis sous condition que les locaux soient accessibles et que leur accès soit dégagé, net et en état ; tout empêchement ou retard peut donner lieu à une facturation complémentaire, au tarif courant. Le client accepte la responsabilité de toute pose ou dépose, à l'étage ou au sous-sol, avec ou sans ascenseur, ainsi que des éventuels dégâts pouvant découler des travaux de manutention, de scellement, de descelllement, d'ancrage, ou de perçage de murs ou de sols. Ces travaux éventuels seront facturés au tarif courant.

**Délais de livraison** Les délais de livraison ou de pose sont donnés à titre indicatif et constituent un engagement de meilleurs efforts de la part d'EST COFFRE. Les délais prennent cours après réception des acomptes ou garanties prévus. EST COFFRE se réserve le droit d'effectuer et de facturer des livraisons partielles et/ou de demander un acompte à la commande. En cas de retard important dans la livraison d'un produit, et sauf cas de force majeure dans le chef d'EST COFFRE, le client pourra demander la résiliation de la partie de la commande relative à ce produit, moyennant une mise en demeure par lettre recommandée à EST COFFRE, sans que cette résiliation puisse donner lieu à des dommages et intérêts.

**Réception de produits** La signature par le client du bon de travail, bon de livraison, bon d'intervention, du document de réception, ou, à défaut de cette signature, le fait d'accepter les clés ou d'utiliser le produit, vaudra livraison/réception et/ou accord sur la bonne exécution des travaux.

## Retour de Produits

Un retour de produit ne peut être considéré qu'en cas d'erreur dans le chef d'EST COFFRE. Tout retour de produit sera signifié à EST COFFRE par lettre recommandée dans les dix (10) jours ouvrables de sa livraison/réception ; seulement après accord d'EST COFFRE, les produits seront renvoyés par le client, au siège d'EST COFFRE, dans leur emballage d'origine, complets, non endommagés et non utilisés ; cet envoi sera obligatoirement accompagné d'une copie du bordereau ou CMR du transporteur, ou de la facture. Si EST COFFRE refuse le retour du produit, la facture reste due par le client

## Transfert de Propriété

Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non-paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Le client prend la responsabilité de tous les risques et dommages aux produits, depuis leur livraison en ses locaux jusqu'au transfert de propriété. Le client s'interdit de revendre le produit, de le donner en location ou en gage, avant qu'il n'en soit propriétaire effectif.

## Facturation et Paiement

Les tarifs des services et produits sont indiqués en euros. Le paiement est dû à la réception de la facture, sauf accord contraire. Les modes de paiement acceptés sont : carte, virement ou espèces. Passé le délai, une pénalité de retard sera appliquée. (Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance.) Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale. Si le client conteste une partie d'une facture, il s'engage à payer la partie non contestée de la facture à la date de facture et informe immédiatement EST COFFRE par écrit des raisons pour lesquelles il retient le paiement de la partie contestée. Dès réception de la note de contestation du client, EST COFFRE et le client se concerteront sans délai pour tenter de résoudre le problème de bonne foi, d'une manière rapide et acceptable par les deux parties, faute de quoi la contestation sera traitée comme un litige. Si EST COFFRE accepte de résoudre la contestation par une remise ou un échange, le client s'engage à payer le solde de la facture après déduction de la remise.

## Annulation et Rétractation

Toute réclamation au sujet des produits livrés sera émise par courrier recommandé au plus tard dix (10) jours ouvrables après la livraison. Passé ce délai, toute réclamation sera considérée comme tardive et non recevable. Toute réclamation sera obligatoirement accompagnée des documents suivants, faute de quoi EST COFFRE se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un dossier :

Une copie de la facture d'EST COFFRE.

Une copie du bordereau de livraison ou une copie du bon de travail ou une copie du document de réception.

Une description détaillée des dégâts constatés ou des motifs de la réclamation.

Des photos des dégâts constatés.

**Si le client est un particulier,** le délai de rétractation pour tout travaux non urgents est de 14 jours sans justification, sauf s'il tombe un samedi, dimanche ou jour férié, il est alors repoussé à la fin du jour ouvré suivant. Un formulaire de rétractation est donné avec tout devis. Il doit parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception avec toutes les mentions demandées. Le matériel ne sera commandé qu'à la fin du délai de rétractation. Si le client renonce au délai de rétractation, il devra le justifier expressément et régler si besoin un acompte. En cas de rétractation tardive ou si le client revient sur son renoncement au délai de rétractation, il devra assumer le coût des matériels commandés ou montés exprès et/ou les éventuels frais de reprise, retour et facturation des fournisseurs. Le matériel spécifiquement fabriqué ou commandé sans reprise possible sera facturé et livré sans prestation.

**Si le client est un professionnel,** le délai de rétractation est nul. De fait en cas d'annulation de sa commande ou de rétractation, seront exigés les frais de fabrication ou de retour déjà engagés. Le matériel spécifiquement fabriqué ou commandé sans reprise possible sera facturé et livré sans prestation.

EST COFFRE reste à votre disposition pour toutes précisions sur les caractéristiques des biens proposés à la vente. Si du matériel devait être en rupture de stock, il serait proposé si possible des produits équivalents en termes de qualité et de besoin en accord avec le client. Il convient également de noter que l'intégralité du matériel installé par Est Coffre reste la propriété de la société Est Coffre jusqu'au règlement intégrale de la facture.

---

## Garantie de Conformité

**Si le client est un particulier,** la garantie de conformité consentie par EST COFFRE sur les produits est fixée à deux (2) ans à compter de leur réception, sauf extension spécifique indiquée sur la confirmation de commande, dans le contrat ou sur la facture. Le fabricant prévoit parfois des garanties supplémentaires à voir directement avec lui au-delà des 2 ans.

**Si le client est un professionnel,** la garantie de conformité consentie par EST COFFRE sur les produits est celle du fabricant, et prend cours à partir de la réception des produits, sauf extension spécifique indiquée sur la confirmation de commande, dans le contrat ou sur la facture.

**Couverture de la garantie** La garantie de conformité s'applique aux défauts déjà présents à la date de livraison du produit. Elle sera perdue si le produit n'a pas été utilisé dans des conditions normales d'utilisation. Si la responsabilité d'EST COFFRE devait être reconnue ou établie, la garantie de conformité se limitera, selon le cas, au remplacement, à la réparation ou la mise en ordre du produit défectueux, selon les meilleurs efforts d'EST COFFRE. Tous les dommages et intérêts sont exclus.

---

## Responsabilités

La responsabilité d'EST COFFRE quant aux produits ne pourra en aucun cas être engagée, et est en tout cas exclue, dans les cas suivants :

En cas d'utilisation/placement du produit de manière non conforme ou dans des conditions de travail/ utilisation/placement non recommandées,

En cas de modification/ouverture du produit effectué par un tiers ou par le client après livraison.

En cas de placement, installation ou modification du produit effectué par un tiers ou par le client.

En cas de réclamation intervenant plus de dix (10) jours ouvrables après la fourniture des produits,

Lors de ou à la suite d'une tentative d'effraction, d'un vol, d'incendie, d'inondation, d'humidité, de vandalisme, ou de mauvais usage du produit.

EST COFFRE n'acceptera aucune demande de dédommagement, aussi bien pour perte ou dégâts directs ou indirects dus aux produits ou travaux, qu'en cas d'accident causé aux personnes et/ou aux choses. Le client se porte garant pour toute prétention de tiers à ce propos. Dans tous les cas, la responsabilité d'EST COFFRE sera limitée au prix payé par le client pour les produits et/ou l'exécution des travaux. Il est de convention expresse que, si la responsabilité d'EST COFFRE était néanmoins établie du chef d'inexécution fautive du contrat, le montant total des indemnités auxquelles il pourrait être tenu n'excèdera pas dix pour cent (10%) du prix net (hors TVA) du produit qui serait à l'origine du dommage.

---

## Confidentialité

EST COFFRE déploiera ses meilleurs efforts pour garder la confidentialité aussi bien des informations qui lui seront confiées dans le cadre des travaux effectués, que les produits fournis au client. Les documents faisant l'objet d'offres sont strictement confidentiels. Les plans, échantillons et modèles des offres non retenues par le client restent la propriété exclusive d'EST COFFRE, ils ne peuvent pas être reproduits ni communiqués à des tiers, et ils doivent être restitués à EST COFFRE sur sa simple demande. Tout usage, reproduction ou communication de ces documents sans l'accord écrit d'EST COFFRE est interdit et expose de fait le destinataire des offres à des poursuites en justice.

---

## Force Majeure

Par force majeure on entend un événement soudain, extérieur, imprévisible, irrésistible et insurmontable, qui s'impose à la partie concernée, sans qu'il n'ait été voulu ni causé par elle, même indirectement, et qui empêche cette partie de remplir ses engagements. Les événements suivants sont notamment considérés comme cas de force majeure : guerre, mobilisation, grève, confinement, accident, émeute, pénurie de matériel, de transport, incendie, bris de machine, panne, difficultés d'approvisionnement en matières premières, matériaux et énergie, défaut des sous-traitants, fournisseurs et transporteurs d'EST COFFRE. Au cas où un événement de force majeure empêcherait EST COFFRE de remplir ses engagements, EST COFFRE pourra suspendre l'exécution de ses engagements pendant la durée de l'événement exceptionnel en cause, ou le temps nécessaire pour y remédier, sans qu'EST COFFRE puisse être rendu responsable de remplir ses engagements.

---

## Langue et Droit Applicable

Le fait pour le client de ne pas avoir reçu les présentes conditions générales dans sa propre langue ne le dispense nullement de leur application. En cas de doute sur l'interprétation des Conditions Générales de Vente, la version en langue française sera prise comme référence. Toutes les commandes sont soumises au droit Français. En cas de litige relatif à l'interprétation, l'exécution, la résiliation ou la résolution de toute commande, les parties tenteront d'abord de résoudre ce litige par une méthode alternative de résolution des conflits (médiation, arbitrage ou autre). Si le client est un particulier, tout litige entre les parties sera soumis au Tribunal le plus proche du siège social d'EST COFFRE. Dans tous les autres cas, aussi bien pour les transactions nationales qu'internationales, tout litige entre les parties sera également soumis à la compétence exclusive du Tribunal le plus proche du siège social d'EST COFFRE.

---

Le président de la société EST COFFRE.

Fait à Portieux Le 11/03/2025



**EST COFFRE**  
*les portes des coffres forts !*